

Bulletins de vote manquants

Certains électeurs imériens n'ont pas trouvé de bulletin de vote dans l'enveloppe qui leur a été envoyée à domicile concernant l'élection à la Préfecture du Jura bernois du 2 juillet prochain. L'institution chargée de l'emballage du matériel de vote a en effet involontairement omis d'insérer ledit bulletin.

Nous rappelons que chaque électeur peut demander le matériel de vote auprès du Contrôle des habitants, rue Agassiz 4. Les bulletins sont également disponibles dans le local de vote pendant les horaires de vote aux urnes.

La Municipalité prie les électrices et électeurs concernés de l'excuser de cette malencontreuse erreur.

Déchets carnés à nouveau aux anciens abattoirs

Compte tenu de la situation sanitaire du centre de collecte des déchets carnés, à Villeret, ses responsables ont décidé de transférer les activités quotidiennes à Saint-Imier. Comme c'était déjà le cas par le passé, les cadavres d'animaux jusqu'à 200 kilos seront récupérés sur l'ancien site des abattoirs de Saint-Imier, Marne-de-la-Coudre, dès lundi 26 juin 2017. L'exploitation et les horaires restent cependant identiques, à savoir du lundi au vendredi de 13h45 à 14h15.

(cm)

Défilé des autorités à l'Imériale: contenu et contenant changent

Le Bureau du Conseil de Ville communique qu'il a décidé d'innover cette année. Les autorités participeront comme d'habitude au cortège de l'Imériale, ce vendredi 23 juin à 19h30, mais elles distribueront avec plaisir à la population de la sangria, boisson estivale et conviviale par excellence, afin de bien commencer la soirée. Dans un souci de protection de l'environnement et de réduction des déchets, la sangria sera de surcroît servie dans des gobelets 100% biodégradables. Ceux-ci pourront être déposés dans les poubelles supplémentaires posées le long du Pod.